

1822 par un vicaire-général de cet évêché. Sa présence pressa le zèle déjà fervent des bienfaiteurs de la Louisiane ; mais une objection avait été souvent répétée ; c'est qu'une œuvre pour les Missions ne pourrait solidement s'établir qu'en se faisant catholique, c'est-à-dire en secourant l'apostolat partout l'univers. Cette idée prévalut enfin. Une assemblée est convoquée : douze invités s'y rendent ; elle commence par l'invocation du Saint-Esprit. Un prêtre le premier prend la parole, et, après un court récit des progrès et des souffrances de la Religion dans l'Amérique du Nord, il propose l'établissement d'une grande association en faveur des missionnaires catholiques des deux mondes. L'assemblée adopte à l'unanimité cet avis ; et sans désespérer on désigne un président et une Commission de trois membres chargés de préparer un projet d'organisation. Ce fut alors, par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, ce fut ce jour-là que l'œuvre de la Propagation de la Foi fut fondée.

Or, par un dessein de la providence, qui semble dès-lors prendre le gouvernement de l'œuvre pour la conduire sans les concours des hommes, il se trouva que cette première réunion s'était tenue, sans qu'on y eût songé, un vendredi 3 mai, fête de l'invention de la Sainte Croix. Seulement, un peu après lorsqu'on désigna le jour de la fondation pour l'une des solennités annuelles de la société, on reconut que ce jour de nos anniversaires futurs était consacré au culte de la Croix rédemptrice, dont nos humbles tributs prétendaient étendre les conquêtes. On avait sollicité l'approbation de l'autorité ecclésiastique, sans laquelle aucune nouveauté, même bienfaisante, ne doit s'introduire dans le peuple chrétien. Elle ne se fit pas attendre et vint consacrer les travaux des fondateurs. La recette du premier mois avait été de 520 fr. 10 c. pour le diocèse, celle de la première année s'éleva à 15,272 fr. 15 c.

La pensée de l'Association ne pouvait pas se contenir dans les bornes d'une province. Peu de jours après la première assemblée, un des membres du conseil centrale de Lyon allait provoquer la charité toujours ardente des villes du Midi. Des comités diocésains se formaient à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Grenoble. Les membres les plus éminents du clergé s'y mêlaient avec les plus religieux laïques, et l'activité constante de tant de gens de bien semblait déjà faire espérer quelque chose de grand. Bientôt après, un des fondateurs se rendait à Paris ; par ses soins un autre conseil central y était fondé, et dès-lors l'œuvre comprenait tout le royaume.

L'année suivante, un délégué du conseil de Lyon, prosterné aux pieds du Souverain Pontife Pie VII, d'heureuse mémoire, obtenait les indulgences qui enrichissent l'œuvre à perpétuité. Dès-lors, de toutes les chaires épiscopales de France, d'encourageantes paroles descendirent. A leur tour, les prélats des contrées voisines s'émuèrent. Bientôt la Belgique et la Suisse, les divers Etats d'Allemagne et d'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal vinrent successivement s'engager dans la croisade de l'aumône. Près de trois cents évêques ont élevé la voix en sa faveur ; enfin Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, glorieusement régnant, par sa lettre encyclique de 1840, en daignant recommander à toutes les églises l'association de la Propagation de la Foi, l'a mise au rang des institutions communes de la chrétienté.

Ainsi, un petit nombre de séances sans difficultés et pour ainsi dire sans débats suffirent à poser les principes d'une œuvre dont les résultats devaient embrasser l'univers. Dans la facilité de cette organisation, qui n'a jamais manqué de pourvoir à ses développements, se découvre l'action de la sagesse éternelle, dont les moyens sont toujours simples au milieu de l'infinité variée de ses ouvrages. La même sagesse voulut se montrer d'une manière plus éclatante, en se prononçant par l'organe de l'Eglise. Une force mystérieuse nous a été donnée : les sources de la grâce se sont ouvertes et le sang du Sauveur est descendu sur nos indigentes offrandes, avec les bénédictions des Pontifes, avec les saints sacrifices offerts partout où s'élève un autel, avec les prières des martyrs qui ne meurent pas sans se souvenir de leurs bienfaiteurs. Voilà le caractère providentiel de l'œuvre, la part que Dieu a prise : voici celle qu'il nous a laissée. Ce ne furent d'abord que les pieux désirs de deux humbles chrétiennes ; mais ces deux servantes du Seigneur se rendaient les interprètes de deux parties du monde. Quoi de plus efficace que tant de foi et tant d'espérance ? Et cependant, c'eût été trop peu, sans la charité qui rapprocha ces deux désirs et les deux intérêts dont ils étaient l'expression, qui les fit s'abandonner de part et d'autre pour se confondre dans la sollicitude du bien général. Le contact de ces deux étincelles alluma le foyer. L'œuvre naquit de la sorte, elle ne grandit pas autrement : ce fut sa nouveauté et sa puissance, et la condition de ses progrès futurs. Elle ne subsiste que par l'oubli de préférences personnelles et des susceptibilités nationales, par l'unité et la catholicité dans la distribution des secours et l'origine des ressources."

#### HISTOIRE DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, ET DE SON AUTEUR.

Depuis cinq-cents ans que l'inappréciable livre de l'Imitation de Jésus-Christ fait les délices des âmes pieuses, on était encore au XIXe siècle, à connaître d'une manière certaine l'auteur de cet admirable ouvrage. Mais enfin des découvertes nombreuses de manuscrits, démontrés authentiques, fixent irrévocablement cette question et lui donnent la certitude historique la plus complète. Il ne sera donc plus plausible aux Italiens, non plus qu'aux Français de soulever une discussion qui n'a pas toujours été exempte de

passion et d'amertume, et qui, en mettant de côté les prétentions des premiers pour le chanoine Thomas à Kempis, aussi bien que celles des seconds pour le chancelier Gerson, ne laisse pas moins à l'Italie la gloire d'avoir donné le jour à l'auteur véritable du plus beau livre qui existe après l'Evangile. Voici comment l'Ami de la Religion rend compte de cette polémique dans un de ses derniers cahiers.

"Un journal nous a devancé ; et dans un numéro de la *Revue Britannique*, M. Amédée Pichot, se déclarant l'adversaire des Kempistes et des Gersonites, adopte les arguments de M. de Grégoire, qui attribue l'imitation de Jésus-Christ à Jean Gersen, abbé bénédictin de Verceil en Lombardie au XIIIe siècle. "Lisez l'ouvrage de M. le chevalier de Grégoire, dit M. Amédée Pichot en terminant son article ; nous l'avons lu et vraiment nous demeurons convaincu."

M. de Grégoire suit, dans cette Histoire, les règles de l'art de la critique qui ordonne, 1<sup>o</sup> de peser les conjonctures qu'autorisent plus ou moins les temps, les lieux et les personnes, lorsqu'il s'agit de reconnaître l'auteur d'un livre anonyme ; 2<sup>o</sup> de confronter les doctrines exposées dans le livre, avec la conduite religieuse, morale et politique de celui à qui on l'attribue ; 3<sup>o</sup> d'examiner si les autres ouvrages ou les discours de l'auteur présumé ne sont pas en opposition avec les maximes développées dans l'écrit qui fait l'objet de la discussion.

La polémique engagée pendant plus de deux siècles sur cette question est exposée avec clarté par M. de Grégoire. Il trace aussi d'une manière impartiale, dans le chap. VI et VII, les biographies de Thomas à Kempis et de Gerson, et il conclut que les doctrines de ces deux auteurs prétendus de l'Imitation ne sont point en harmonie avec les maximes du livre qu'on leur a attribué.

Thomas à Kempis, exercé dès l'enfance à transcrire les manuscrits, n'a pas composé, il a simplement copié, à plusieurs reprises, les quatre livres de l'Imitation. Il dit, à la fin du célèbre manuscrit de 1441 : *Finitus et completus anno Domini MCCCCXLI per manus fratris Thomae Kempis in monte Sancti Agnetis propè Sivoll*. M. de Grégoire a obtenu de la Bibliothèque de Bruxelles la copie authentique de la souscription d'un autre manuscrit, qui est ainsi conçue : *Explicit libellus de Imitatione Nri scriptum per manus fratris Jacobi Bacusi, finitus anno 1451, die 6 aprilis*. Si les deux souscriptions que nous venons de reproduire n'étaient pas celles de deux copistes, il faudrait évidemment assigner à l'Imitation deux auteurs contemporains : ce qui est absurde.

Les circonstances de la vie de Thomas à Kempis, écrites par Buschius, repoussent la supposition qui lui attribue l'Imitation de Jésus-Christ. Par exemple, on parle de visions que le pieux chanoine aurait eues de la sainte Vierge. Or, au livre Ier, chapitre XX, et au livre 3, chapitre VII de l'Imitation, il est dit : "Il vaut mieux être caché et avoir soif de son ame, que se négliger et faire des miracles... Mon fils, il vous est plus utile et plus sûr de cacher la grâce de la dévotion, de ne pas vous élever, ensuite d'en parler peu et de ne pas y mettre trop d'importance." En admettant que Thomas soit l'auteur de ces maximes, comment a-t-il pu parler de visions et de conversations avec Dieu ? demande M. de Grégoire, dont cet argument, il faut l'avouer, ne nous semble pas aussi décisif que le premier. Nous ferons même observer à l'estimable écrivain, que, dans une cause excellente, il a quelquefois recouru à des raisonnements dont il n'avait pas besoin, et qui ne peuvent qu'entraver la marche de son argumentation.

Buschius ne mentionne pas l'Imitation de Jésus-Christ, en tant qu'œuvre de Thomas à Kempis, et il affirme que tous les ouvrages de ce dernier portent le nom de leur auteur.

M. de Grégoire expose ensuite les preuves qui militent contre l'attribution du livre faite à Jean Charlier, dit Gerson, chancelier de l'Eglise de Paris ; attribution qui est une conséquence de la similitude du nom de Gerson avec celui de Jean Gersen, abbé bénédictin de Verceil. Il n'est pas rare que des ressemblances de cette nature favorisent des équivoques.

Il était essentiel d'établir, par les vicissitudes de la vie publique de Gerson qui intervint dans les événements relatifs à Charles VI et à sa famille, dans le schisme dont l'Eglise fut long-temps agitée, dans les condamnations de Jean Hus et de Jérôme de Prague, qu'il n'a pu être l'homme pacifique qui pratiqua et qui dicta les maximes contenues dans le livre de l'Imitation de Jésus-Christ. M. de Grégoire s'acquiesce de cette tâche difficile, en mettant sous les yeux du lecteur la biographie du chancelier de l'Eglise de Paris. Nous nous bornerons à faire observer, avec lui, que le propre frère de Gerson, prieur des Célestins à Lyon, n'a point compris l'Imitation dans la liste des ouvrages du célèbre chancelier. Comment, d'ailleurs, Gerson, qui a mis son nom sur ses livres de théologie, sur des diatribes contre les Papes, sur ses livres ascétiques et pieux, aurait-il refusé ou négligé de l'écrire sur le meilleur de tous ?

Le but principal de M. de Grégoire, dans la première partie de son Histoire, est de prouver, contre les Gersonites, que l'Imitation est l'œuvre d'un religieux Bénédictin. Il établit, dans la seconde partie, que ce Bénédictin n'est autre que Jean Gersen, abbé à Verceil en Lombardie.

Dans le manuscrit d'Aronc, découvert l'an 1604 et que dix-neuf savants, en 1687, jugèrent antérieur de trois siècles, on lit cinq fois le nom d'*Abbatis Joannis Gersen*, titre honorifique qui n'a jamais été employé par le chancelier Gerson. M. de Grégoire produit les *fac-simile* de cinq manus-